

## Tournesol : Semer 65 à 70 000 graines par ha améliore la marge



Dans un contexte où les pertes à la levée peuvent être élevées, semer à la densité optimale est un des facteurs clés de réussite de la culture du tournesol. Les résultats acquis par le Cétiom dans le sud de la France au cours des dernières campagnes montrent tout l'intérêt d'un semis entre 65 000 et 70 000 graines/ha pour améliorer le rendement, la teneur en huile et la marge brute.

### ➤ Semer 65 à 70 000 graines / ha en vérifiant la densité réelle de semis

La vérification du réglage du semoir au moment du semis est très importante pour que l'objectif de densité de semis soit le plus proche possible de la densité réelle de semis (à +/- 5 %).

✓ **CAS GENERAL** : Semer à une densité de 65 à 70 000 graines par ha. C'est le levier le plus facile pour améliorer les densités levées. Les données présentées dans cette synthèse confortent ce conseil tant au niveau du rendement que de la teneur en huile.

Densité de semis conseillée (graines par ha)		
	Lit de semences de qualité (cas général)	Lit de semences avec résidus végétaux en surface (cas particulier)
Ecartement entre rangs de 40 à 60 cm (conseillé)	65 à 70 000	70 à 75 000
Large écartement entre rangs		70 000

Pour une meilleure utilisation de l'espace et des ressources, l'écartement entre rangs de 40 à 60 cm est préférable à l'écartement type maïs (75 à 80 cm) qui se traduit par une perte de rendement de 1 à 2 q/ha.

#### ✓ CAS PARTICULIERS :

\* Parcelles implantées en techniques très simplifiées d'implantation, avec présence de résidus végétaux en surface majorant les pertes à la levée : semer de 70 à 75 000 graines par ha, toujours pour obtenir 50 à 60 000 plantes par ha.

\* Parcelles implantées à large écartement (75 à 80 cm) : ne pas dépasser 70 000 graines semées / ha pour éviter une surdensité sur le rang (risque augmenté de verse, concurrence accrue entre pieds).

### ➤ Réduire les pertes à la levée

• Semer à partir de fin mars (en sols argileux) ou mi-avril (boulbènes froides) dès que le sol est bien ressuyé et suffisamment réchauffé ( $\geq 8^{\circ}C$  dans les premiers cm du sol) sans forte pluie ou refroidissement marqué annoncé dans les trois jours suivants.

• Semer sur un sol bien préparé mais sans multiplier pour autant les reprises inutiles qui créent de la compaction en profondeur : présence de terre fine, sol suffisamment fissuré sur l'horizon 0-30 cm pour favoriser l'enracinement.

• Semer avec un semoir mono-graine à une vitesse de 6 km/h maxi pour une levée rapide et régulière. Ce conseil de vitesse vaut aussi pour les dernières générations de semoirs monograine.

✓ **Attention** : un semis trop rapide entraîne des levées irrégulières.

• Adapter la profondeur de semis au type de sol et à l'humidité du lit de semences. Il est important de ne pas semer trop profond car une levée trop longue augmente le risque d'attaque par des ravageurs (taupins, limaces, ...).

	Lit de semences frais	Lit de semences sec
Terre non battante	2 à 3 cm	4 à 5 cm
Terre battante	2 à 3 cm	3 à 4 cm

Profondeur de semis conseillée selon le type de sol et l'humidité du lit de semence

#### • Protéger la levée :

1- La protection au semis contre les limaces, si une attaque est redoutée, est nécessaire.

2- Les dégâts d'oiseaux sont minimisés si la levée est rapide et les semis groupés dans un secteur donné. Pour une bonne prise en compte des dégâts d'oiseaux à l'échelon local, voire pour être indemnisé dans certains cas, consulter les sociétés de chasse et remplissez le formulaire de déclaration de dégâts (disponible au-

près de la DDT de votre département – Direction Départementale du Territoire – chambre d'agriculture, mairie, etc ...)

3- La protection contre les taupins passe avant tout par une levée rapide et l'utilisation du traitement à base de microgranulés insecticides au semis dans les situations à risque (attaques récentes dans la parcelle, précédent ou proximité immédiate de prairie, maïs, culture fourragère, friche ou légumineuse).



#### Pour tous renseignements :

- Chambre d'Agriculture du Gers - D. Métayer - Tél : 05.62.61.77.13 - [www.gers-chambagri.com](http://www.gers-chambagri.com)

- Cétiom - C. Vogrincic en collaboration avec F. Duroueix, V. Lecomte, B. Roux - Tél : 05.62.71.79.36 - [www.cetiom.fr](http://www.cetiom.fr)

